



Maîtres d'école et sœurs-enseignantes

**Baldersheim
du XVII^{ème} siècle
en 1914**

Après le succès remporté par l'exposition de photos de classe de 1919 à nos jours qui s'est tenue en novembre dernier dans la salle des mariages de la mairie, voici un article consacré au personnel enseignant d'avant la première guerre mondiale.

1^{ère} PARTIE Le temps des pionniers : la « dynastie » Zeisser

Les exemples d'école communale existant dès le XVI^e siècle sont rares : citons celle d'Eschentzwiller fondée en 1587 par le curé Schneider. En 1550, l'Université de Freiburg nomme le maître d'école à Ensisheim. Le 28 juillet 1586, la Chambre de la Régence d'Ensisheim mande au Landweibel de Landser de prévenir Jean Pfersich maître d'école à Ottmarsheim qu' « elle a refusé de lui attribuer les bleds qu'il avait supplié pour sa subsistance » et qu'il doit s'adresser aux communautés des villages voisins (Bantzenheim, Rumersheim).

A Landser en 1597, la communauté intercède auprès de la Régence en faveur d'un sujet car la place de Schulmeister est vacante. Cette première vague de créations se fait en réaction à la Réforme protestante : il s'agit de combattre l'avancée des idées des partisans de Luther et Calvin. Malheureusement nous ne disposons d'aucun document pour Baldersheim pouvant confirmer ou infirmer la présence d'une école à cette date.

Il faut attendre 1657 au lendemain de la terrible Guerre de Trente Ans et son cortège de malheurs, pour que soit mentionnée dans un registre de comptes de la fabrique l'existence d'un **Ludimagister** (maître d'école en latin). Il semblerait qu'à cette époque une famille remplissait cette fonction de père en fils. Il s'agit de la très ancienne famille Zeisser déjà présente à Baldersheim en 1569.

Les registres paroissiaux tenus par le curé qui répertoriait baptêmes, mariages religieux et sépultures nous donnent quelques exemples de ces pionniers qui sévissaient avant la Révolution Française.

En 1746, Jean Zeisser junior ludimagister et son épouse Catherine Weiss baptisent leur fils François-Antoine. Le même Jean est fréquemment cité comme parrain dans des baptêmes entre 1747 et 1750. Il y a fort à parier que son père se nommait aussi Jean et avait lui aussi rempli la fonction. Plus tard en 1783, Jean Zeisser maître d'école est témoin dans un mariage : on précise qu'il est le fils de l'ancien Ludimagister Joanne (Jean) Zeisser. Sa mère se nomme Madeleine Kempff. Il se marie quelques mois plus tard le 6 avril 1784 avec Marguerite Bootz la veuve de l'ancien prévôt François-Xavier Meminger. Cela fait donc trois générations clairement identifiées de Jean Zeisser instituteurs de père en fils.



☞ Le maître itinérant propose ses services aux communautés. Une plume à son chapeau signifie qu'il sait lire, deux plumes qu'il sait en plus écrire et une troisième qu'il maîtrise le calcul.



Le Maître d'École.



Perd souvent son
temps, d'Enseigner
les Pareffeux &
Négligens.

Ces membres de la famille Zeisser ont vraisemblablement été recrutés par la communauté des habitants dirigée par le Schultheiss (prévôt) avec la nécessaire approbation du curé de la paroisse. En effet l'objectif principal de l'instruction n'est pas d'enseigner les rudiments de la lecture et l'écriture mais « *d'entrouvrir aux enfants les portes du paradis* » en évangélisant les enfants du peuple et en les formant à l'ordre et à la discipline. Les curés successifs sont les tuteurs naturels de l'école et ils exercent un contrôle doctrinal, moral et pédagogique tatillon. La plupart du temps ces engagements n'avaient rien à voir avec une quelconque vocation. On se contente souvent pour exercer ce dur métier des premiers venus qui ne trouvent pas d'autre gagne-pain et qu'on peut donc engager au meilleur marché. Le traitement de maître-d'école en argent ou en nature (grain, vin, bûches) ne suffisait guère pour vivre et les métiers d'appoint étaient fréquents : Jean Zeisser devait certainement négliger de temps à temps son école au profit de son train de labour...

Notre maître d'école était au service du curé : il remplissait la fonction de sacristain (« *Kirchenwarth* ») et à ce titre s'occupait de l'entretien de l'église, de préparer les ornements, soigner le linge d'église, faire la quête durant l'office, remonter, nettoyer et graisser l'horloge, sonner les cloches, l'Angelus (« *Betzeit* »), la retraite, les vêpres. En outre, il creusait certainement les fosses, dirigeait le chant choral, tenait les orgues, surveillait les enfants pendant la messe et assurait le catéchisme.

Il percevait le casuel (traitement pour son rôle de sacristain ou marguillier) et les parents d'élèves suivant la classe lui versaient hebdomadairement, mensuellement ou annuellement le fameux « *Schulgeld* » (écolage). Bûches et fagots étaient apportés par les enfants pour le chauffage de la classe en hiver.

Le **Ludimagister** baldersheimois devait certainement user fréquemment de punitions corporelles : la plus classique consistant en coups de baguettes de noisetier que l'on appelle plus communément la férule. « *Die Ruthe kann freilich nicht aus der Schule verbannt werden* » peut on lire dans le **Patriotische Elsaesser** de 1776, formule que l'on peut traduire de la manière suivante:

« *la verge ne peut pas être bannie de l'école mais il faut en user modérément* ».

Autre caractéristique de l'école baldersheimoise au XVII^e siècle : son fort taux d'absentéisme ! En effet l'enseignement n'est nullement obligatoire et en général les enfants fréquentent la classe de la Saint-Martin (fin des récoltes) à mars (recommencement des travaux agricoles).

La classe se déroule dans la maison d'école lorsqu'elle existe : souvent le maître entasse les élèves dans une pièce de sa maison ou de son atelier ou dans la sacristie ou parfois dans l'église. Pour Baldersheim, il semblerait que le chapitre rural mettait la maison curiale à disposition du Schulmeister dès 1657.

Les filles sont rares ; l'instruction spécifique qui convient à leur sexe, pense-t-on, consiste en l'art de filer, de coudre, de tricoter, de jardiner, de s'occuper des bestiaux... Tout un programme !

Jusqu'à la Révolution Française, la langue allemande reste la langue d'enseignement. Il n'y a pas eu de francisation ou d'assimilation malgré l'annexion française de 1648.

A la fin du XVII^e siècle, dans les paroisses catholiques alsaciennes comme Baldersheim, environ 75% des jeunes hommes et 40% des jeunes filles sont alphabétisés ce qui n'est pas si mal en comparaison du Limousin ou de la Bretagne où les taux d'alphabétisation sont beaucoup plus faibles.

Revenons à la dynastie Zeisser. Le dernier de ses membres a exercé de 1784 à 1808. En 1808, une lettre du sous-préfet d'Altkirch au préfet du Haut-Rhin fait état de nombreuses plaintes contre « *le sieur Zayser de Baldersheim* » qui exerce la fonction d'instituteur primaire.

On note qu'il n'a pas les connaissances requises pour exercer la fonction et que le Conseil Municipal tarde à le renvoyer sous-prétexte que c'est un citoyen du village, qu'il est pauvre et que sans cette place il ne pourrait pas vivre. D'après le jury d'instruction, c'est un homme discuté et séparé de sa femme, absolument inapte pour l'instruction. Le préfet demande au sous-préfet de faire défense au receveur de la commune de verser le salaire d'instituteur à Zeisser.

Le 21 janvier de la même année le sous-préfet

Joliat avait averti l'Adjoint au Maire de Baldersheim en ces termes « *Monsieur, le jury d'instruction publique ayant reconnu le sieur Jean Zeisser incapable de remplir dans votre commune les fonctions d'instituteur, je vous invite aussitôt la présente reçue, à convoquer le Conseil Municipal pour délibérer sur le choix d'un nouvel instituteur et m'envoyer sous huitaine le Procès-verbal de délibération. J'ai l'honneur de vous saluer. Joliat* ».

Le conseil Municipal obtempère et son choix se porte sur François Joseph Kieffer. Ainsi s'achève tristement la période pendant laquelle la famille Zeisser a régné sur la destinée scolaire de centaines de petits villageois.

Faute de sources il est pour l'instant très difficile d'en savoir davantage sur ces premiers maîtres d'école identifiables, qui font figure de pionniers à une époque où l'école est facultative, très liée au Clergé et ne représente pas une priorité pour une communauté d'habitants qui pense avant tout à survivre tant bien que mal en résistant aux avatars de cette époque: guerres, pillages, famines, épidémies, augmentation des impôts...

Frédéric HUSSLER
Groupe Histoire de Baldersheim



DEMANDES EN SÉPARATION DE BIENS.

Anne-Marie Bötz, femme de Jean Zeisser, instituteur à Baldersheim, y demeurante, a formé une demande en séparation de biens contre son dit mari, par exploit du dix-huit mai 1807, en vertu de l'ordonnance décernée par M. le Président du Tribunal de première instance d'Altkirch du 28 avril précédent, dûment enregistrée.

M. Chagré, avoué près ledit Tribunal demeurant à Altkirch, est constitué pour la demanderesse.

Reine Kempf, femme de Sébastien Raueh, cordonnier demeurant à Schlierbach, a formé une demande en séparation de biens contre son dit mari, par exploit du 20 mai 1807, en vertu de l'ordonnance décernée par M. le Président du Tribunal de première instance d'Altkirch le 28 avril précédent, dûment enregistrée.

M. Chagré, avoué près ledit Tribunal, demeurant à Altkirch, est constitué pour la défenderesse.